

RAPPORT DE CONTRÔLE

Rapport de contrôle n°:	150349/8		
Date du contrôle	05/04/2011		
Genre de contrôle	Contrôle de conformité d'une installation électrique Basse tension		
Local type	Appartement N°8	2^{ème} étage	
Lieu du contrôle	Av de la Salm n°21 6690 Vielslam		
Propriétaire	M.Aydin Saban Rue d'Ans n°9 4000 Liège		
Installateur:	Existante TVA (ou CI):		
Inspecteur:	Lollo Antonio		
Gestionnaire du réseau de distribution	Electrabel n° du compteur 5233613		
Contrôle	L'installation a été contrôlée suivant les prescriptions du R.G.I.E., art. 271 et 86		
<u>Tension de service :</u>	3 X 240 V		
<u>Conduite d'arrivée :</u>	4 G 6 mm² xvb		
<u>Protection maximale :</u>	3 X 25 A		
<u>Isolement :</u>	27.36 MΩ		
<u>Résistance de terre :</u>	26.57 Ω	<u>Electrode de terre</u>	Piquets
<u>Dispositif de protection à courant différentiel résiduel :</u>	IΔn : 300 mA	In : 40 A	4p Type: A
<u>Nombre de circuits :</u>	9		
<u>Dispositif de protection à courant différentiel résiduel secondaire :</u>	IΔn : 30 mA	In : 25 A	2p Type: A
<u>Remarque</u>	Le contrôle porte sur la partie visible et accessible de l'installation Les circuits G et H sont protégés par un différentiel de 10 mA		

CONCLUSION

L'installation est – conforme au R.G.I.E. et peut rester en service

L'interrupteur différentiel général est scellé par plomb portant l'insigne E.T.
Le schéma unifilaire et le schéma de position sont visés.

Conformément à l'art. 274 du R.G.I.E., les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

La visite de contrôle prévue par l'art. du R.G.I.E. doit avoir lieu au plus tard : 05/04/2036

L'inspecteur,

Lollo Antonio

ELECTRO-TEST
Lollo Antonio
Tel. 04750 05 57
Mob. 02974 05 11

Pour la Direction Technique,

ing. Kristof Wellens
Adjunct Technical Manager